



Commune de ROUMOULES	
Procès-verbal	
du Conseil Municipal du 31 Août 2022	
Convocation et affichage 23 août 2022	Début séance : 20h30

12 Présents : M. MEGIS Gilles, M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. NESTERCZUK Dany, Mme PEY Catherine M ROY Alain Patrick

1 Absente excusée : Mme PIERRE-JEAN Ingrid,

1 Pouvoir :

Mme PIERRE-JEAN Ingrid a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles.

Le quorum est atteint.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Robert AMBROSI.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

- Procès-verbal du 12 juillet 2022,
- DPU non exercés,
- Attribution de la location gîte 7 Place de l'Eglise,
- Convention pour adhésion au service intercommunal d'aide au classement et à la valorisation des archives du centre de gestion du 04,
- Parcelle n°3 Lotissement Chauret 2,
- Parcelles de M et Mme MOUSSOUR ZC 105, ZE 28, 30 et 32,
- Programme Local de l'Habitat de la DLVA 2022-2027,
- Concession Truffières,
- Colonnes enterrées
- Plan Orsec Iode
- Plan Orsec Eau,
- Sujet divers

et propose de rajouter : Devis pour désembouage plancher chauffant salle polyvalente et devis pour remplacement moteur de volée cloche n°2 Eglise
Les conseillers l'acceptent.

- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 12 juillet 2022, à l'unanimité.
- **DPU non exercés** : vente PAUWELS Jocelyne / MONTLAHUC Nathalie (parcelle D901) ; vente DURELLO Florence / DA SILVA Avelino (parcelles F65 et F70) ;
- **N° 2022 - 041 – Location gîte 7 Place de l'Eglise** : Après avoir étudié en commission les dossiers reçus, M. PEREIRA José Maria a été désigné par tirage au sort pour la location de ce gîte Prendre la délibération nécessaire et établir ce bail à compter du 1^{er} octobre 2022, pour un loyer fixé à 450 euros par mois payable d'avance et une caution d'un mois de loyer. Révision du loyer annuellement selon la variation du coût de l'indice de référence des loyers. Autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces nécessaires. A l'unanimité.
- **N° 2022 - 042 – Adhésion au service intercommunal d'Aide au Classement des Archives** : Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-de-Haute-Provence propose dans le cadre de l'article L452-40 du Code général de la fonction publique et par délibérations en date du 23/05/2003 et du 12/04/2022 un service intercommunal facultatif d'aide au classement et à la valorisation des archives auquel peuvent adhérer les collectivités intéressées. Une nouvelle prestation est mise en place, la convention doit être refaite. L'adhésion au service n'engage aucunement puisque seules les interventions sont facturées Faire délibération, à l'unanimité
- **N° 2022– 043 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 3 d'une superficie de 935 m² à Monsieur et Madame Grégory DOLCINO pour un montant de 60 775 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité. Abroge la délibération n°2021-11 du 24/03/2021
- **N° 2022 - 044 – Achat terrain à Madame et Monsieur Moussour** : Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait délibéré en avril 2022 pour acquérir la parcelle agricole ZC 105 de 84 a 58 ca qui se trouve à Carles Sud, Chemin de la Riaille. Suite au passage devant la SAFER, il est demandé si la commune souhaite acquérir les 3 autres parcelles agricoles ZE 28 de 1ha 53a 98ca, la ZE 30 de 9a 95ca et la ZE 32 de 21a 61ca. Accord pour acquérir les 4 parcelles au prix de 6740 euros ht, les frais de la SAFER s'élève à 670 euros ht. Les frais de notaires seront pris en charge par la commune. Prendre la délibération nécessaire autorisant Monsieur le Maire à faire le nécessaire. A l'unanimité. Abroge la délibération n°2022-028 du 28 avril 2022.

- **N° 2022 - 045 – Projet du second Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022-2027 de la DLVA :** La commune approuve le projet du second PLH 2022-2027 arrêté par le Conseil communautaire en date du 5 juillet 2022. Faire délibération. 10 POUR dont 1 pouvoir et 3 Abstentions (M. Alain COCUAUD, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO et M. Alain Patrick ROY)
- **Accord pour le devis** de la société M.T.C pour le désembouage du plancher chauffant de la salle polyvalente. A l'unanimité.
- **Pour le devis** de la société Bodet pour le remplacement du moteur de volée de la cloche n°2 de l'Eglise. A prévoir sur le budget 2023.
- **Concession Truffière** : Lecture du courrier de Monsieur Christophe DEAUZE qui ne souhaite pas renouveler la concession qui se termine le 31/08/2022 pour les truffières communales sur les parcelles ZP 26, 27, 37 et 39 pour une superficie de 5.44 ha. Voir avec l'ONF pour faire un appel à candidature.
- **Projet colonnes enterrées** : A étudier.
- **Information sur le Plan Orsec Iode.**
- **Information sur le Plan Orsec Eau.**
- **Fin de séance à 23h30**

Robert AMBROSI
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

